

FAITS SAILLANTS SUR LE RAPPORT FINANCIER ET LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

C'est avec plaisir que je vous sou mets, conformément à l'article 105.2.2 de la *Loi sur les cités et villes*, les faits saillants du rapport financier pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021. Ce rapport doit être rendu public lors d'une séance ordinaire du conseil tenue au plus tard en juin et être diffusé sur le territoire de la Ville. Dans mon cas, étant élu maire depuis novembre dernier seulement, j'ai l'occasion de vous transmettre ce premier rapport financier et je tiens à profiter de cette tribune pour indiquer que ces résultats pour l'année 2021 sont le fruit de l'administration précédente et tiens à saluer leur prudence et prévoyance en matière de gestion budgétaire. Ces efforts nous permettent ainsi d'entamer notre mandat sur de bonnes bases financières.

Survol général

La Ville de Mont-Royal dégage, au terme de son exercice financier 2021, un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 13 373 909 \$ (6 833 711 \$ en 2020).

Revenus de fonctionnement	103 593 539 \$
Charges de fonctionnement	(101 916 722) \$
Amortissement des immobilisations	5 988 494 \$
Remboursement de la dette à long terme	(3 268 548) \$
Affectations	8 977 146 \$
Excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	13 373 909 \$

Revenus et charges

L'excédent de 13 373 909 \$ est attribuable à des revenus supérieurs combinés à des économies au niveau des dépenses de fonctionnement, ceci par rapport au budget de l'année 2021.

Dans l'ensemble, les revenus de fonctionnement sont de 103,6 M\$, en hausse de 6,8 M\$ (soit 7 %) par rapport au budget 2021. Cet écart favorable s'explique en grande partie par des revenus additionnels générés par la taxation due à la hausse des valeurs d'immeubles à la suite de modifications apportées aux bâtiments notamment dans le secteur non résidentiel, par les droits de mutation immobilière et par l'émission de permis de construction dans le secteur commercial-industriel. En contrepartie, les revenus pour les activités récréatives et culturelles ont été plus faibles que les prévisions budgétaires puisque plusieurs activités et cours ont été annulés en raison de la pandémie. Finalement, les revenus d'intérêts ont été moindres à cause de la faiblesse des taux d'intérêt sur le marché.

Les principaux écarts favorables s'expliquent par les facteurs suivants :

- Des recettes fiscales supérieures de 3,1 M\$ en raison notamment des modifications de valeur suite à des rénovations, de nouvelles unités d'habitation, du renversement de provisions relatives aux contestations de taxes foncières et de la tarification d'eau;
- Les revenus générés par les droits de mutation immobilière totalisent 8,9 M\$, dégageant un écart favorable de 2,9 M\$ comparativement au budget 2021. Cet écart favorable s'explique par un marché immobilier dynamique où l'on constate des hausses des prix impressionnantes pour les résidences unifamiliales ;
- Les recettes provenant de permis de construction totalisent 2,5 M\$, dégageant un écart favorable de 1,6 M\$ qui s'explique notamment par l'émission de permis pour des projets d'envergure dans le secteur commercial-industriel.

Les charges de fonctionnement de la Ville, qui se sont avérées moindres que prévu, représentent aussi un facteur important du résultat positif de 2021. En effet, les charges de fonctionnement avant amortissement sont de 95,9 M\$, en baisse de 6,8 M\$ (soit 6,7 %) par rapport aux prévisions budgétaires 2021. Sans s'y limiter, les principaux écarts favorables touchent entre autres à la masse salariale globale, le service de la dette, le renversement de provisions, aux activités récréatives et culturelles, aux opérations de déneigement, d'entretien des réseaux routier, d'aqueduc et d'égout, à l'utilisation restreinte de services techniques et professionnels externes, de même qu'à l'entretien des bâtiments municipaux. À cela s'ajoute également l'effet qu'a eu le prolongement de la pandémie, celle-ci ayant une incidence sur la diminution de certaines dépenses

de fonctionnement reliées notamment à une quantité moindre dans l'offre de cours et accessoirement aux frais rattachés à l'ouvertures des bâtiments.

Les principaux écarts favorables s'expliquent par les facteurs suivants :

- Une économie de 1,9 M\$ a été réalisée sur la rémunération globale, les charges sociales et les avantages sociaux;
- Des fonds excédentaires de 0,5 M\$ ont été dégagés du service de la dette;
- Des économies de 0,5 M\$ ont été réalisées sur les dépenses d'approvisionnement en eau et l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout;
- Des économies de 0,5 M\$ ont été réalisées au niveau des opérations de déneigement, notamment sur les dépenses de location d'équipement, l'achat d'abrasif, les services externes et l'entretien des véhicules;
- L'annulation de plusieurs activités et événements, ainsi que la fermeture des installations récréatives, sportives et culturelles, se sont traduites par une réduction des dépenses inhérentes à ces activités annulées de 0,5 M\$;
- Des charges d'entretien des bâtiments ont dégagé une économie de 0,3 M\$;
- Des économies de 0,3 M\$ ont été réalisées sur les opérations d'entretien des parcs et de la forêt urbaine;
- L'utilisation restreinte de services professionnels externes dans les domaines de l'urbanisme, de l'ingénierie, de la traduction et des services juridiques, informatiques et techniques, se traduit par une économie de 0,3 M\$;
- Un écart favorable de 0,3 M\$ a également été réalisé sur le remboursement d'intérêts sur les taxes foncières.

Immobilisations

En 2021, l'administration municipale a investi 21,2 M\$ dans ses immobilisations.

Catégorie	2021
Construction d'une dalle entre les ponts Cornwall et Graham/Laird	6 824 188 \$
Réhabilitation de conduites d'aqueduc	4 747 514 \$
Reconstruction, réfection et resurfaçage de rues et de trottoirs	3 726 317 \$
Verdissement du secteur Bates-Ekers	2 234 101 \$
Réhabilitation de conduites d'égout	1 219 246 \$
Mise à jour et remplacement d'équipement et de jeux de parc	647 675 \$
Remplacement de machinerie et véhicules lourds	620 937 \$
Rénovation, amélioration des bâtiments municipaux (récréatifs et administratifs)	305 775 \$
Remplacement de véhicules	234 523 \$
Remplacement d'éclairage de rue	189 375 \$
Équipement informatique	124 195 \$
Réalisation d'une partie des plans et devis du nouveau centre sportif et communautaire	84 443 \$
Réfection de la passerelle Russell	59 936 \$
Implantation de stations BIXI	54 837 \$
Aménagement de la dalle-parc entre les ponts Cornwall et Graham/Laird	37 796 \$
Installation d'un système de sécurité dans le stationnement souterrain	37 390 \$
Achat de bornes de recharge électrique	11 804 \$
Installation d'un feu clignotant	9 787 \$
Installation d'une clôture en fer forgé sur le chemin Rockland	4 147 \$
TOTAL	21 173 986 \$

Mentionnons également que la municipalité a reçu par donation un stationnement souterrain comptabilisé à la juste valeur, établie à 10 013 415 \$. Cette donation a été consentie à titre purement gratuit et sans aucune charge pour la Ville. Ce projet a été rendu possible grâce à la Fondation Rossy qui, par sa contribution communautaire colossale, bénéficiera aux membres de la communauté de Mont-Royal, en facilitant l'accès aux activités de loisirs et aux installations municipales au plus grand nombre de gens possible. Je profite de l'opportunité qui m'est donnée pour les remercier encore une fois pour leur générosité.

Excédent accumulé, réserves financières et fonds réservés

Au 31 décembre 2021, l'excédent accumulé, les réserves financières et les fonds réservés totalisent 40,8 M\$.

Catégorie	2021
Surplus non affectés	8 224 875 \$
Surplus affectés	27 058 538 \$
Réserves financières	3 426 486 \$
Fonds réservés	2 122 062 \$
TOTAL	40 831 961 \$

Endettement

La dette à long terme au 31 décembre 2021 s'établit à 37,1 M\$. Les investissements à financer en fin d'année s'élèvent à 14,3 M\$. Les sommes affectées au remboursement de la dette à long terme et les montants non utilisés d'emprunts à long terme contractés s'établissent à 7,1 M\$. Tous ces éléments portent l'endettement total net à long terme à 44,3 M\$ au 31 décembre 2021. Cet endettement représente 0,49 % de la richesse foncière uniformisée.

Rapport de l'auditeur indépendant

Notre rapport financier a été audité par la firme Deloitte S.E.N.C.R.L., s.r.l. Le rapport de l'auditeur indépendant ne contient aucune restriction et indique que les états financiers donnent, dans leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Ville de Mont-Royal au 31 décembre 2021, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Considérations supplémentaires

Au-delà de ce qui précède, des actions concrètes ont été prises pendant l'année 2021.

Au chapitre culturel et récréatif, soulignons notamment :

- L'aménagement d'une nouvelle aire de jeu au parc Hamilton et de nouveaux jeux d'eau au parc Mohawk ;

- L'octroi d'un contrat de construction pour un nouveau planchodrome moderne, composé d'obstacles en béton et adapté aux usagers pratiquant tant la planche à roulettes que le BMX et le vélo de montagne ;
- La réinstallation des structures d'entraînement du parc Danyluk en bordure de la piste de course à pied, qui sont ainsi de nouveau disponibles aux citoyens ;
- L'entrée spectaculaire du Père Noël dans la cité-jardin en décembre 2021. Son autobus entièrement décoré a circulé dans les rues de la Ville au son de la musique de Noël offrant une ambiance des plus festives qui a ravi les petits et les grands.

Au chapitre de l'environnement et du développement durable, soulignons notamment :

- Le déploiement de la 3^e phase du réseau Bixi sur le territoire de la municipalité, avec l'ajout d'une nouvelle station Bixi du côté ouest de la ville ;
- L'installation en projet pilote de poubelles trois voies dans certains parcs parmi les plus populaires de Mont-Royal. Les poubelles trois voies, qui trient d'emblée à l'aide de leurs trois réceptacles les matières recyclables, les matières organiques destinées au compostage et les ordures ;
- La présence de la Patrouille bleue, active au mois de mai 2021 et proposant aux citoyens des gestes concrets qui favorisent l'usage responsable de l'eau potable ;
- L'adoption de la 1^{re} Politique d'agriculture urbaine de la Ville ;
- L'installation dans l'ensemble des bâtiments municipaux, de boîtes de recyclage pour les couvre-visages jetables ;
- L'adoption du 4^e plan de développement durable qui détaille une panoplie ambitieuse d'orientations, d'objectifs et d'actions en faveur de l'environnement.

Au chapitre de la sécurité publique, soulignons notamment :

- L'utilisation d'un deuxième radar-afficheur sur remorque afin de contrer la vitesse et recueillir des données sur la circulation, y compris son volume ;
- Le déploiement d'une campagne de sécurité routière s'adressant spécifiquement aux résidents de Mont-Royal. Dix modèles d'affiches différents ont été installés le long des boulevards avec un même thème : « Dans nos rues, on prend soin de ceux qu'on aime. » ;
- L'offre d'un service de marquage de vélo (burinage) afin de prévenir le vol de bicyclettes et faciliter les recherches en cas de vol ;
- Ajout de dos d'âne allongés permanents sur différentes rues afin de mieux contrôler la vitesse et accroître la sécurité;
- Ajout d'une traverse piétonne surélevée avec signalisation améliorée à l'intersection de Plymouth et Eden;
- L'intégration des agents de la Sécurité publique à titre de personnel de la municipalité. Le personnel de la sécurité publique était auparavant retenu par l'entremise de contrats renouvelables auprès d'agences de sécurité.

Au chapitre de l'urbanisme et du développement économique, soulignons notamment :

- La diffusion des résultats de divers sondages afférents à la consultation au sujet de l'ajout potentiel d'un volet résidentiel au projet Royalmount ;
- L'organisation d'une consultation publique sur l'aménagement de la future place de la Gare ;
- La relance de la campagne « À VMR, on achète local ! » qui vise à soutenir les commerces et organismes locaux, notamment ceux de première ligne les plus touchés par la pandémie et le chantier du REM.
- La fierté de la municipalité à l'égard de trois entreprises de la Ville de Mont-Royal qui ont remporté un prix au Gala Alpha, organisé par la Chambre de commerce et d'industrie de Saint Laurent - Mont-Royal. Les méritants sont : o2 Coaching, gagnant dans la catégorie « Services aux entreprises et particuliers – moins de 10 employés », la pharmacie Torani et Haddad SpecPharma, gagnant dans la catégorie « Professionnels (Professions libérales et finances) » et Hart Print, gagnant dans la catégorie « Produits de consommation courante ».

Au chapitre de la vie communautaire, soulignons notamment :

- Le début des travaux d'aménagement du parc « Jardin Royal », dans le secteur Bates/Ekers ;
- Mise en place d'un système moderne d'éclairage pour la façade de l'hôtel de ville permettant de souligner en couleurs les fêtes communautaires et civiques.

Conclusion

Au terme de l'exercice financier de 2021, nous pouvons conclure que les résultats financiers de la Ville s'avèrent positifs. En effet, les surplus dégagés nous octroient plus de flexibilité et de manœuvre dans les projets d'importance pour les Monterois et Monteroises, dont le Quartier sportif et communautaire. Un avenir prometteur se dessine à l'horizon et les chiffres présentés dans ce rapport confirment que de belles possibilités s'offrent aux membres de notre communauté. Toutes les semaines, vos conseillers municipaux et moi-même rencontrons et échangeons avec des résidents et résidentes de Mont-Royal. Nous entendons vos besoins et vos ambitions et je peux vous assurer que nous mettons tous les efforts nécessaires pour assurer vos intérêts qui sont au cœur de nos préoccupations et qui se refléteront dans notre gestion budgétaire.

Donné à Mont-Royal, ce dix-septième jour de mai de l'an deux mille vingt et deux.

Le maire,
Peter J. Malouf